

Conditions générales d'inscription

« Libération de la parole par la libération du geste »

Toute inscription vaut acceptation sans réserve, des conditions générales détaillées ci-dessous

ADHESION :

Pour pouvoir bénéficier de la formation délivrée par l'association « La Joie de Parler DNP »

- Chaque stagiaire doit être adhérent de l'association.
- Cette adhésion est valable de septembre à fin août de l'année suivante.

Toutefois, une adhésion contractée lors du 1er semestre de l'année civile couvrira l'année scolaire suivante.

- Le bulletin d'adhésion est téléchargeable dans la section " espace de téléchargement " du site.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire à l'une de nos formations :

- **le cycle des fondamentaux** (formule 1 ou 2)
- **un module du cycle des approfondissements**

Vous pouvez télécharger un bulletin d'inscription sur le site, le demander au secrétariat.

Votre inscription ne sera effective que lorsque nous aurons reçu votre **dossier d'inscription complet**

Si vous bénéficiez d'une **prise en charge de votre employeur** dans le cadre de la formation continue, vous renseignerez votre bulletin d'inscription comme prévu et une convention de formation professionnelle sera établie entre votre employeur et l'association.

Pour les « Fondamentaux » cycle 1 de la formation : deux formules sont proposées

➤ **Formule 1** : trois MODULES de deux JOURS (sans hébergement)

L'inscription se fait auprès du secrétariat, le dossier d'inscription comprend :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 19 € encaissé 8 semaines avant le 1^{er} module
- le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du tarif qui sera encaissé 8 semaines avant le 1^{er} module et d'un chèque du montant correspondant au solde, qui sera encaissé dans la semaine suivant le module.

Les chèques devront être libellés au nom de « La Joie de Parler »

Dans le cas d'une prise en charge le dossier comporte : votre bulletin d'adhésion accompagné du chèque de 19 €, votre bulletin d'inscription renseigné avec les coordonnées de votre employeur.

➤ **Formule 2** : deux PERIODES : 4 JOURS + 3 JOURS (avec hébergement)

L'inscription se fait auprès du secrétariat, le dossier d'inscription comprend :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 19 € encaissé 8 semaines avant la 1^{ère} période

- le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du tarif qui sera encaissé 8 semaines avant la 1^{ère} période et d'un chèque du montant correspondant au solde, qui sera encaissé dans la semaine suivant la 1^{ère} période.

Les chèques devront être libellés au nom de « La Joie de Parler »

Dans le cas d'une prise en charge le dossier comporte : votre bulletin d'adhésion accompagné du chèque de 19 €, votre bulletin d'inscription renseigné avec les coordonnées de votre employeur.

Lorsque la formation (formule 1 ou 2) est confirmée (minimum de 12 personnes et maximum de 20 personnes), nous vous informons de sa tenue par mail (ou courrier si vous n'avez pas fourni d'adresse électronique à votre inscription). Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, la formation sera annulée ou reportée et nous vous en informerons au plus tard 8 **semaines** avant la date prévue de la première période.

Pour les « Approfondissements » cycle 2 de la formation :

L'inscription se fait auprès du secrétariat, le dossier d'inscription comprend :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 19 € qui sera encaissé 8 semaines avant le module
- le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du tarif qui sera encaissé 8 semaines avant le module et d'un chèque du montant correspondant au solde, qui sera encaissé dans la semaine suivant le module.

Les chèques devront être libellés au nom de « La Joie de Parler »

Dans le cas d'une prise en charge le dossier comporte : votre bulletin d'adhésion accompagné du chèque de 19 €, votre bulletin d'inscription renseigné avec les coordonnées de votre employeur.

Lorsque la formation est confirmée (minimum de 12 personnes et maximum de 20 personnes), nous vous informons de sa tenue par mail (ou courrier si vous n'avez pas fourni d'adresse électronique à votre inscription). Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, la formation sera annulée ou reportée et nous vous en informerons au plus tard 8 **semaines** avant la date prévue du stage.

TARIFS :

Pour les formations, les prix sont indiqués en euros nets et par personne (cf. annexe au bas de ce document)

Pour la « formule 1 » des fondamentaux et les modules des approfondissements : les déjeuners ne sont pas inclus et nous demandons aux stagiaires d'apporter un pique-nique.

Pour la « formule 2 » des fondamentaux : possibilité d'hébergement sur les lieux de la formation, le stagiaire devra réserver son hébergement une fois le stage confirmé.

Dans le cas d'une prise en charge une facture sera adressée à votre employeur ainsi qu'une attestation de présence. Le règlement doit s'effectuer dès réception et fera l'objet d'une facture acquittée.



EN CAS D'ANNULATION :

Annulation du fait de l'association :

L'association limite le nombre des participants par module et se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage de formation lorsqu'il n'y a pas suffisamment de participants ou si un formateur est indisponible et ce, sans que sa responsabilité puisse être recherchée (aucune indemnité versée au participant). En cas d'annulation, les frais d'inscription seront remboursés.

L'association ne pourra être tenue responsable des billets de train économiques et non-remboursables pris longtemps à l'avance.

Annulation du fait du stagiaire :

→ ***pour une inscription aux « fondamentaux » et aux « approfondissements »***

En cas d'annulation à **moins de 8 semaines** avant son déroulement, l'acompte sera encaissé.

→ ***il est important de s'engager pour les dates des 3 modules des « fondamentaux » proposées par la région choisie. Aussi, en cas d'annulation de la participation au module 2 ou 3 des « fondamentaux » aucun remboursement n'est prévu.*** Il s'agira de contacter l'organisatrice locale ou le secrétariat pour chercher une solution de poursuite de la formation.

FIN DE STAGE

Une fiche d'évaluation est remise à chaque stagiaire en fin de cycle des « fondamentaux » et après chaque module d'approfondissement. Il est important que celle-ci soit remplie et rendue au formateur avant la fin du stage.

Une attestation de présence est remise au stagiaire à la fin de chaque module ou période.

FIN DE FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire ayant réalisé les 3 modules des fondamentaux et les 4 modules d'approfondissement.

Pour rappel : Seuls les formateurs formés et agréés par l'Association « La Joie de Parler DNP » sont habilités à dispenser la formation.





Mention légales – RGPD

En cochant la case figurant sur le formulaire d'inscription à nos formations, vous donnez votre consentement au recueil et au traitement des données vous concernant.

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données au sein de l'Union européenne, vous trouverez ci-après, les informations sur notre mode de traitement de vos données personnelles.

« LA JOIE DE PARLER », association établie en France, enregistrée au Système d'Identification du Répertoire des Établissements sous le numéro 397 786 641 000 27 est **la responsable du traitement des données collectées.**

Association loi 1901, n° d'existence FPC : 82 74 01134 74 – Code APE : 94 - Présidente : WOESSNER Pascale

Les informations recueillies sur ce formulaire **sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de l'association « LA JOIE DE PARLER » pour répondre à votre demande et sont destinées aux services en charge de répondre à votre demande à des fins de suivi de cette demande.** En vous inscrivant, vous acceptez que l'Association « LA JOIE DE PARLER » mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer ses services à votre rencontre. En l'occurrence, vous autorisez l'Association « LA JOIE DE PARLER », à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge opportun.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, **l'Association « LA JOIE DE PARLER » s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'il soient,** conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD 2018) sur la protection des données personnelles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou **exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le secrétariat de l'association** en écrivant au 103, chemin des châtaignes – 38690 Le Grand-Lemps ou par mail à parler@wanadoo.fr

Vos données seront conservées 15 ans à compter de la fin votre adhésion à des fins de gestion des parcours de formation et dans le but d'assurer la continuité de la formation (*cycle 2 : « Les Approfondissements »*).

Pour en savoir plus sur les traitements de données personnelles, nous vous invitons à consulter le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés : www.cnil.fr



Tarifs des formations pour l'année 2020-2021

Prestations pédagogiques du cycle 1 « Les Fondamentaux formule 1 »	
Durée : 42 heures	
Avec prise en charge	950 €
Professionnel	850 €
Parent ou étudiant	550 €
<i>Repas non pris en charge</i>	

Prestations pédagogiques du cycle 1 « Les Fondamentaux formule 2 »	
Durée : 49 heures	
Avec prise en charge	1050 €
Professionnel	940 €
Parent ou étudiant	600 €
Hébergement : <i>prix à titre indicatif (se renseigner au moment de l'inscription)</i> A régler directement à « la Neylière » lieu d'accueil des stages	Environ 65€ par jour/pension complète

Prestations pédagogiques du cycle 2 « Les Approfondissements »	
- Module « Autour du mot » durée : 14 heures	
- Module « Autour de la phrase » durée : 14 heures	
- Module « Autour de l'histoire et du dialogue » durée : 14 heures	
Avec prise en charge	350 €
Professionnel	300 €
Parent ou étudiant	200 €
<i>Repas non pris en charge</i>	

Prestations pédagogiques du cycle 2 « Les Approfondissements »	
- Module « Approche Martenot et Rythme » durée : 28 heures	
Avec prise en charge	700 €
Professionnel	600 €
Parent ou étudiant	400 €
Hébergement : <i>prix à titre indicatif (se renseigner au moment de l'inscription)</i> A régler directement à « la Neylière » lieu d'accueil des stages	Environ 65€ par jour/pension complète